



HAL
open science

Transformer collectivement et localement le service public des déchets : expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes

Marion Boespflug, Thomas Lamarche

► To cite this version:

Marion Boespflug, Thomas Lamarche. Transformer collectivement et localement le service public des déchets : expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes. Développement durable et territoires, 2022, Vol. 13, n°1, 10.4000/developpementdurable.20019 . hal-03851715

HAL Id: hal-03851715

<https://hal.science/hal-03851715>

Submitted on 23 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 13, n°1 | Juillet 2022

Expérimentations de transition écologique

Transformer collectivement et localement le service public des déchets : expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes

Transforming public waste management collectively and locally :

Experimentation in third places of the Île-de-France region

Marion Boespflug et Thomas Lamarche



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/developpementdurable/20019>

DOI : [10.4000/developpementdurable.20019](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20019)

ISSN : 1772-9971

Éditeur

Association DD&T

Ce document vous est offert par Université Paris Nanterre



Référence électronique

Marion Boespflug et Thomas Lamarche, « Transformer collectivement et localement le service public des déchets : expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 13, n°1 | Juillet 2022, mis en ligne le 22 juillet 2022, consulté le 23 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/20019> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20019>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International - CC BY-NC 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Transformer collectivement et localement le service public des déchets : expérimentations dans des tiers-lieux-ressourceries franciliennes

*Transforming public waste management collectively and locally :
Experimentation in third places of the Île-de-France region*

Marion Boespflug et Thomas Lamarche

- 1 Depuis une quinzaine d'années, le service public des déchets, éprouvé depuis les années 1970 dans son modèle industriel (Dumain et Rocher, 2017), se trouve déstabilisé par les transformations engagées au fil des évolutions réglementaires européennes et nationales. La division progressive des déchets ménagers et assimilés en de nombreuses catégories dont la gestion est différenciée pose des difficultés aux grands opérateurs traditionnels (Boespflug *et al.*, 2021) et entraîne une diversification des acteurs impliqués dans le service public.
- 2 Dans une dynamique « par le bas », des acteurs du tiers-secteur (Lipietz, 2001), à une échelle locale, mettent en place des services autour de la prévention et/ou la circularité, présentés comme une alternative au modèle en place et impliquant généralement la recherche d'une gouvernance collective. Bon gré mal gré, ces acteurs de proximité (Cirelli *et al.*, 2017) vont se mêler au service public par diverses expérimentations, parmi lesquelles vont se retrouver des pratiques de réemploi avec notamment les ressourceries et recycleries. Ces structures ont pour vocation de récupérer, valoriser, réparer et revendre des objets et matériaux délaissés, ainsi que sensibiliser au tri et à la réduction des déchets – toutefois, pour être « ressourcerie », il faut être adhérent au Réseau national des ressourceries¹. La récupération de rebuts se retrouve loin dans l'histoire humaine, particulièrement auprès des populations les plus modestes ; c'est néanmoins durant l'époque moderne que cette activité se

professionnalise avec les chiffonniers (Béguin, 2013). Si ces derniers ont vu leur métier stigmatisé puis interdit au cours du xx^e siècle², d'autres acteurs de la récupération sont apparus à partir des années 1950, appartenant au milieu social et solidaire plutôt qu'à celui des déchets, tel qu'Emmaüs. Les prémices des ressourceries actuelles apparaissent au cours des années 1980 (Corteel, 2016a), impulsées par un militantisme écologique en croissance. Tous ces acteurs participent à la structuration d'un secteur du réemploi, les ressourceries en étant le principal moteur (Benelli *et al.*, 2017).

- 3 L'intérêt des collectivités territoriales pour ces pratiques, notamment pour les intégrer au sein de leurs services (ou les mobiliser en marge de leur action), est récent et lié aux changements réglementaires de ce début du xxi^e siècle. Les relations se construisent difficilement : rigidité du grand réseau technique (Coutard, 2010), manque de légitimité des nouveaux acteurs auprès des institutions publiques, modèles économiques éloignés de leurs normes, considérations différentes du déchet pour proposer des alternatives à l'économie marchande, autant de raisons qui compliquent l'intégration des structures du réemploi dans les politiques locales et la mise en place d'un véritable soutien de la part des collectivités (Gobert et Deroubaix, 2021). Les modes d'organisation expérimentés par ces structures, en recherche de gouvernance démocratique (Eynaud et Carvalho de França Filho, 2019) en leur sein et dans leurs relations avec les collectivités, participent notamment au scepticisme des institutions. Malgré l'apparition progressive de lieux lancés par les collectivités – et dont la gestion est déléguée à des acteurs souvent locaux du réemploi et/ou de l'ESS –, le rôle de proximité que prennent ces organisations et les dynamiques qui régissent leurs communautés ne sont pas ou peu pris en compte (ni compris) par les institutions publiques.
- 4 Dans ce contexte, des expérimentations apparaissent au sein d'un type singulier de structure : les tiers-lieux. Identifiés comme des lieux de production « en commun » (Burret, 2015 ; Festa, 2016), ils sont des espaces d'expérimentation collective. Des regroupements d'acteurs diversifiés en sont souvent les porteurs, sous des formes variées – associative, entrepreneuriale et/ou coopérative. Il est donc plus aisé d'y engager des expérimentations, dans un contexte de demande de gouvernance collective ou partagée – dans le sens d'une délibération collective – de la part des acteurs locaux du tiers-secteur et d'une partie des citoyens, et face à des collectivités peu habituées ni enclines à la gestion partagée. Quelles sont les contributions de ces expérimentations portées par les tiers-lieux dans l'activité des ressourceries ? Ces expérimentations issues et portées par des mobilisations collectives, procédant ainsi « par le bas » et impliquant des fonctionnements en réseau, permettent également de s'interroger sur leurs apports dans les processus scientifiques, notamment dans les domaines de l'économie. Une tout autre conception de l'économie expérimentale que celle couramment admise est ainsi proposée dans cet article. Dans l'esprit de dispositifs de recherches impliquées dans l'action (Desroche, 1976) et loin de ceux mis en œuvre par des mécaniques randomisées (Duflo, 2009 ; Labrousse, 2010), comment ces dispositifs d'expérimentation contrôlés par les personnes mêmes qui y sont engagées peuvent-ils également nourrir la production de communs et de connaissances ?
- 5 Après une brève présentation de la littérature scientifique existante sur les ressourceries ainsi que les méthodes d'enquête utilisées pour étudier les terrains présentés, une première partie présente les deux cas d'étude, les ressourceries franciliennes La Mine et La Petite Rockette, en soulignant leurs particularités en tant que tiers-lieux. En deuxième partie, en analysant les moyens et méthodes mis en place

par ces tiers-lieux pour expérimenter et favoriser les retours d'expérience, nous verrons l'importance de leur travail en réseau pour réaliser ce que nous proposerons d'appeler des « expérimentations populaires ».

Contexte et méthodes d'enquête

Jusqu'à présent, l'apport des tiers-lieux dans la gestion et la prévention des déchets a été très peu évoqué dans la littérature (Gobert et Deroubaix, 2021 ; Boespflug et al., 2021). Les ressourceries et recycleries ont cependant été analysées sous plusieurs angles dans la perspective desquels se placera cet article. La thèse d'ethnographie de Messal (2014) aborde l'univers relationnel existant au sein de ces structures et dans leur environnement proche. Corteel (2016a, 2016b) travaille sur les statuts de l'emploi des ressourceries. Un tableau des pratiques du réemploi de différents pays est dressé par Benelli et al. (2017), soulignant les apports et les problématiques de ce secteur. En allant plus loin, les difficultés des collectivités territoriales à intégrer les structures du réemploi sont introduites dans un article de Gobert et Deroubaix (2021). Enfin, Rassat (2017, 2020) souligne, par l'étude des procédés du réemploi avec les ressourceries, l'évolution du rapport que les urbains ont avec leurs déchets et comment cela transforme la relation à leur environnement social et à la ville.

- 6 Cet article se penche sur les expérimentations qui prennent place dans des tiers-lieux-ressourceries. Sera notamment analysée la mobilisation de ces lieux au sein de réseaux à différentes échelles pour réaliser et diffuser les résultats des expérimentations qu'ils conduisent. Ce travail s'appuie sur une enquête³ qui s'est déroulée entre 2019 et 2021⁴, et qui utilise une méthodologie qualitative auprès de deux cas situés dans l'agglomération parisienne, les tiers-lieux-ressourceries La Mine (Arcueil) et La Petite Rockette (Paris 11^e)⁵. Des entretiens semi-directifs ont été effectués avec des responsables des deux structures. Ils ont permis d'aborder le fonctionnement des lieux, leur histoire, les modes de gouvernance, les activités pratiquées, et les liens avec les acteurs du territoire local et les institutions publiques. Des observations participatives et non participatives ont été effectuées au sein de chaque structure, permettant ainsi des interactions avec les employés, les bénévoles et les visiteurs. Des documents produits par les deux structures, notamment les rapports d'activité, sont aussi venus étayer l'analyse.

1. Des ressourceries en évolution : les tiers-lieux La Mine et La Petite Rockette

- 7 En plus de rassembler une grande diversité d'acteurs, les tiers-lieux sont souvent vus comme des structures polymorphes et hybridées, jouant sur les mélanges d'activités, de modèles économiques et/ou de structures juridiques. Ces lieux sont connus pour être des espaces d'expérimentation (Buret, 2015), offrant un cadre souvent accepté par les institutions publiques. Il est alors plus facile pour les tiers-lieux de négocier le financement d'une expérimentation dans une initiative « par le bas » auprès des collectivités territoriales.
- 8 Les formes les plus connues et diffusées des tiers-lieux sont celles prônant l'innovation ainsi que la création d'emplois et d'espaces de travail (Azam *et al.*, 2015 ; Cléach *et al.*, 2015 ; Liefoghe, 2018a), ce qui pousse les collectivités à les voir comme de potentiels moteurs économiques pour leur territoire (Liefoghe, 2018b). Cependant, des structures mettant en avant l'écologie, la vie en communauté et/ou la décroissance se

multiplient pour travailler sur ces sujets à une échelle locale, voire ultra-locale. Parmi ces tiers-lieux se trouvent des ressourceries hybrides – des tiers-lieux-ressourceries : en plus de la récolte de dons, la valorisation⁶ et la vente d'objets de seconde main, de multiples activités annexes vont s'y développer et peuvent ne pas être en rapport direct avec les déchets. La présentation des tiers-lieux-ressourceries La Mine et La Petite Rockette va nous permettre de mieux comprendre les expérimentations de ces espaces pour mettre en avant de nouveaux services de proximité.

1.1. La Mine, une ressourcerie « à vivre » ?

- 9 Ressourcerie située à Arcueil et ouverte en 2016 sous la forme d'une association loi 1901, La Mine est dédiée au réemploi et à l'insertion par le travail. Imaginé d'abord à Fontenay-sous-Bois, ce projet a été initié par le directeur actuel avec un groupe d'acteurs locaux désireux de travailler sur ces sujets. L'impossibilité de trouver un local et les difficultés de communication avec la commune ont poussé le projet vers Arcueil, où l'ouverture d'une ressourcerie faisait partie du programme municipal. La construction du dossier s'est faite en partenariat avec Arcueil, Gentilly et Cachan à travers l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre. Le local a été mis à disposition par la mairie d'Arcueil avec la signature d'une convention d'occupation. Un financement participatif a été lancé, dans l'objectif de fédérer une communauté locale autour du projet.
- 10 En plus de la ressourcerie, le lieu possède aujourd'hui un café associatif, une crêperie, et des ateliers de revalorisation d'objets, de fabrication numérique (au sein d'un fablab⁷) et d'autoréparation de vélo, et une deuxième ressourcerie située à Gentilly (ouverte seulement deux fois par semaine). Sont organisés des événements dans les villes de l'EPT pour sensibiliser la population au réemploi et au travail en insertion. Se décrivant comme une « *maison des communs*⁸ », certains espaces partagés peuvent être mis à la disposition (à titre gracieux ou à bas prix) des habitants et acteurs du territoire.
- 11 « *La Mine, ce n'est pas une simple ressourcerie, c'est un lieu de vie* » (bénévole, La Mine). Si le lieu est issu d'un projet initialement prévu sur un autre territoire, l'association a fait attention à son ouverture sur le quartier et a impliqué les habitants dans les différentes étapes de la construction ; une communauté de travailleurs, bénévoles et habitués s'est progressivement formée. Une soixantaine de personnes en forment aujourd'hui le noyau, dont la moitié est composée de salariés – avec dix salariés en CDI et le reste en contrat d'insertion – et l'autre de bénévoles actifs.
- 12 Les usagers de la ressourcerie, bénévoles ou non, viennent principalement d'Arcueil, puis de Gentilly et Cachan. Des habitants de Bagneux, commune limitrophe, utilisent aussi ses services, car il n'existe pas de ressourcerie permanente sur leur territoire. L'observation et les échanges effectués avec les usagers ont montré des profils très différents qui ne fréquentaient pas le lieu pour les mêmes raisons : les plus aisés veulent changer leurs modes de consommation, exposant des raisons écologiques et sociales ; les personnes aux moyens modestes viennent principalement pour l'accessibilité des prix – ce qui n'exclut pas non plus l'évocation de raisons écologiques, bien que cela ne soit pas systématique. La ressourcerie est aussi en lien avec des associations et collectifs solidaires locaux, fournissant pour leurs distributions du matériel issu des dons qu'elle reçoit.

- 13 Le maintien d'une « *ambiance joyeuse*⁹ » au sens d'Oldenburg (1989) facilite la construction de liens. Au-delà de l'activité habituelle d'une ressourcerie, une sensibilisation douce, se faisant au fil du temps en côtoyant la communauté, en participant aux activités et avec les informations omniprésentes, est appliquée : « *Il y en a qui viennent pour un concert, pour un atelier ou pour manger. S'ils aiment l'endroit, c'est possible qu'ils reviennent pour autre chose* » (bénévole, La Mine). Le choix d'installer un espace de restauration est favorable à la convivialité ; la crêperie et le coin bar sont ouverts sur la ressourcerie et permettent d'observer l'environnement et les activités. Selon les moments de la semaine¹⁰, la fréquentation n'est pas la même : les mercredis après-midi et samedis sont dominés par les familles, qui viennent manger, déposer des dons et/ou faire des achats, parfois participer à un atelier, et dont la fréquence des visites est variable – d'hebdomadaire à quelques fois par an. Les jeudis et vendredis se remarquent plus facilement des habitués quotidiens ou hebdomadaires parmi les clients attablés, des travailleurs locaux en pause déjeuner ou des habitants retraités du quartier venus pour discuter avec les employés et bénévoles.
- 14 Une programmation d'ateliers et d'évènements festifs¹¹ offre un choix d'activités diversifiées. Les ateliers sont en majorité fréquentés par des habitants d'Arcueil, sauf quand certains intervenants, dont le travail est plus largement connu, draguent un public plus lointain, de Paris et de sa banlieue proche principalement. Les évènements festifs sont plutôt occupés par le noyau de la communauté du lieu, notamment les bénévoles et leur entourage, et permettent des échanges dans un cadre plus récréatif – ce qui entraîne le renforcement des liens entre les membres. Par sa convivialité et son ouverture, La Mine attire les habitants et crée un sentiment d'attachement, voire d'appartenance, au lieu : « *J'aime bien venir ici parce qu'il y a toujours une bonne ambiance ! [...] C'est un peu comme si tu allais chez des amis* » (habituée, La Mine). L'espace d'accueil des dons est aussi un espace d'échanges entre les visiteurs et les travailleurs du lieu.
- 15 La gouvernance de l'association s'inspire du modèle de la sociocratie (Endenburg, 1998) : au-delà du bureau et du conseil d'administration, l'association vise des prises de décision par un public plus étendu au sein de la structure, notamment parmi les différents salariés. Cette diffusion s'étend aux bénévoles, qui peuvent s'investir dans un poste en particulier et gagner en autonomie. Une forme de hiérarchie existe cependant entre les bénévoles et l'équipe salariée, cette dernière décidant des capacités d'autonomie d'un bénévole sur un poste. Cela interroge donc sur le niveau de sociocratie existant dans la structure¹².
- 16 Pour faciliter la prise en charge des contrats d'insertion, ces derniers sont administrés dans une branche séparée du système de gouvernance, sous une forme plus traditionnelle de relations employeurs/salariés. Pour tous les membres de l'association, un « comité des usagers » a lieu une fois par mois pour introduire les nouvelles personnes, mais aussi pour recueillir des idées, discuter de projets, partager des envies de transformation. Si son rôle est consultatif, le conseil et l'équipe salariée prennent en compte les apports de ce comité pour l'évolution de la structure. La mise à disposition d'espaces au sein de La Mine a aussi un effet sur ces évolutions : le contact entre les projets des habitants ou des acteurs locaux et le tiers-lieu peuvent créer des liens, voire initier de nouveaux projets.

1.2. La Petite Rockette, du squat à la ressourcerie

- 17 Ce tiers-lieu n'était pas au départ un projet de ressourcerie, mais une action d'occupation populaire se situant dans la revendication d'un droit à la ville (Lefebvre, 2009), sous la forme d'un squat militant (Aguilera et Bouillon, 2013) autogéré. Principalement composé d'artistes, le collectif s'est installé illégalement en 2005 dans une friche du 11^e arrondissement parisien, rue Saint-Maur. Ce collectif devient une association en 2006 pour légitimer son action et faciliter sa prise de contact avec les autres acteurs du territoire. Quand l'État, propriétaire, a vendu le bâtiment, La Petite Rockette a encouragé la Ville de Paris à le racheter. Elle a ainsi obtenu un délai supplémentaire, formalisé avec la Régie immobilière de la Ville de Paris par une convention d'occupation temporaire. La Petite Rockette a depuis connu deux déménagements dans le 11^e arrondissement, un en 2011 à la fin de la première convention, puis en 2014, toujours avec l'accompagnement de la mairie d'arrondissement.
- 18 Le choix de devenir une ressourcerie s'est fait lors du premier déménagement. La nouvelle convention interdisant d'utiliser l'espace pour du logement comme au sein du précédent lieu, l'association a dû se transformer pour continuer ses actions de solidarité et maintenir la communauté qui s'était formée au fil du temps. Le changement vers cette activité de ressourcerie a poussé l'association à s'intéresser de plus près à l'écologie, un sujet qu'elle n'avait pas développé jusque-là. Auparavant, le collectif pratiquait déjà la récupération et la valorisation d'objets, mais pour des raisons plus économiques qu'écologiques.
- 19 Aujourd'hui, en plus de sa ressourcerie du 11^e, La Petite Rockette en propose une autre dans le 12^e, un café-atelier, un atelier de réparation de vélo ainsi que des formations aux métiers du réemploi. Malgré les changements apportés par les déménagements successifs et la transformation des activités, le tiers-lieu a essayé de ne pas dévier de deux caractéristiques de leur premier espace, l'ouverture sur le quartier et le mélange des populations : *« Même si le [premier] lieu accueillait beaucoup d'artistes, et aussi des gens en grande précarité, ce n'était pas limité à cela. C'est devenu une maison de quartier, avec une mission sociale locale »* (coordinatrice, La Petite Rockette). Les échanges avec les habitants et associations du quartier de la Rockette (Paris 11^e) ont montré que la structure a une présence perceptible dans le paysage local. D'abord, la construction de liens avec des acteurs locaux a aidé à l'intégration du squat dans le territoire (VST, 2011), et l'accès des espaces partagés pour les activités des habitants et acteurs du quartier a facilité l'instauration d'un sentiment de confiance. Si aujourd'hui l'accès est un peu moins « libre » du fait des nouvelles activités marchandes, le lieu met toujours à disposition des espaces, notamment dans le cadre d'une programmation sportive et artistique, ou propose de la location de salles à bas prix.
- 20 Dans le café-atelier, des partenariats sont en place avec des commerçants du quartier – une boulangerie et plusieurs épiceries biologiques – pour faire de la récupération alimentaire, les aliments étant utilisés en cuisine. La Petite Rockette travaille aussi avec des associations d'aide au handicap pour permettre aux bénéficiaires d'accéder au bénévolat dans un cadre adapté. Comme à La Mine, La Petite Rockette est en lien avec des structures et collectifs solidaires locaux et leur fournit du matériel. De temps en temps, des éducateurs des écoles et jardins d'enfants voisins font aussi des demandes de jouets ou de livres à la ressourcerie. Enfin, outre les particuliers, des professionnels

locaux savent qu'ils peuvent proposer des objets dont ils veulent se débarrasser – ce qui peut ainsi leur éviter un passage en déchèterie, ou de faire appel à une structure privée –, bien qu'ils ne soient pas toujours acceptés à cause de leur nature, taille ou quantité.

- 21 Aujourd'hui, l'association compte une quarantaine de salariés¹³ et une centaine de bénévoles. Environ 50 % des bénévoles sont des retraités ; ce sont souvent parmi eux – ou plutôt, en majorité, elles – que l'on trouve les plus anciens bénévoles. Le reste des bénévoles ont entre 18 et 52 ans, avec pour beaucoup un point commun : leur activité bénévole se fait dans le cadre d'une phase de transition, comme une reprise ou un changement d'étude, une reconversion professionnelle, ou plus généralement la recherche d'une nouvelle voie – professionnelle et/ou personnelle. Tous les bénévoles interrogés ont décrit le sentiment de faire quelque chose « d'utile », voire, pour deux d'entre eux, « de nécessaire ». La plupart de ces bénévoles ne sont cependant que de passage dans la vie de l'association, présents entre un mois et rarement plus d'un an. L'association peut néanmoins proposer un contrat de travail à certains bénévoles investis et bien intégrés à la communauté ; c'est le cas d'une partie des salariés.
- 22 Les niveaux socioprofessionnels des salariés et bénévoles tout comme des autres usagers de la ressourcerie sont diversifiés. D'un côté, parmi les bénévoles, plus de la moitié ont cinq ans d'étude ou plus et ont ou avaient un emploi de cadre ou une profession intellectuelle supérieure. De l'autre, certains bénévoles sont précaires économiquement, voire socialement isolés, et leur activité à la ressourcerie leur donne accès à des ressources et des contacts sociaux. Le passé de squat de l'association se retrouve dans la solidarité qui existe entre les membres, surtout envers les plus modestes : la ressourcerie habille, donne ou cède à petit prix du matériel, nourrit certains membres quand le besoin apparaît. Là encore, comme à La Mine, se mélangent parmi les usagers de la ressourcerie une population aisée changeant ses modes de consommation et des foyers modestes intéressés par les prix accessibles. Des professionnels de la seconde main – bouquinistes, brocanteurs, friperies – sont aussi des clients réguliers, profitant du faible coût d'achat, mais aussi du gain de temps que représentent le tri et le nettoyage des objets assurés par la ressourcerie. Ces activités sont principalement réalisées par des bénévoles ; l'activité fait coexister dons, échanges marchands et prix que l'on peut dire hors marché. Des questions peuvent émerger lorsque des tiers interviennent pour saisir des opportunités de biens à prix de facto hors marché. Le cadre marchand lucratif s'approprie ainsi un travail bénévole.
- 23 La gouvernance a quelque peu évolué avec les changements de l'association, mais toujours dans une volonté de « *garder l'âme du collectif* » (coordinatrice, La Petite Rockette). Pour chaque prise de décision, tous les salariés ainsi qu'un représentant des bénévoles ont le droit au vote, dans le principe « une personne, un vote » qui caractérise traditionnellement le fonctionnement des organisations coopératives. L'association travaille actuellement sur des outils, grâce à des groupes de travail comprenant bénévoles et salariés, pour impliquer plus profondément les bénévoles dans la gouvernance.
- 24 « Lieu de vie », « maison de quartier », que cela soit à La Mine ou La Petite Rockette, responsables, salariés, bénévoles ou visiteurs, nombreux sont ceux qui ont utilisé ce registre pour qualifier ces ressourceries lors des entretiens. Un rapport différent aux déchets se crée dans ces espaces, s'éloignant du rôle de « producteur-trieur » (Barbier, 2002). L'aspect de prime abord contraignant et chronophage du geste de tri cherche à être effacé, ou plutôt à devenir une activité socialisante : les usagers viennent pour

déposer leurs objets, mais aussi pour acheter, échanger, se restaurer, pratiquer un sport, militer, etc. Ces usagers – comprenant les bénévoles – vivent en majorité sur le territoire de la ressourcerie, à l'échelle du quartier, de la commune ou de l'arrondissement. Des usagers vivent dans les communes ou arrondissements limitrophes, voire plus rarement dans des territoires plus éloignés, mais souvent fréquence des visites et éloignement du lieu d'habitation sont liés. Les personnes les plus impliquées dans la communauté du tiers-lieu habitent pour la plupart près du site.

- 25 L'attachement ou le sentiment d'appartenance à ces lieux participe aussi à ce basculement du rapport aux déchets. Les espaces d'accueil et de gestion (et prévention) des déchets font partie de ces lieux qui sont peu appréciés dans les voisinages ; or, ces deux tiers-lieux-ressourceries se sont intégrés dans le paysage de leur quartier et sont devenus des lieux de sociabilité (Rassat, 2020), faisant presque oublier leur activité première – celle de collecte et revalorisation des déchets, ou plutôt d'objets que l'on sauve du statut de déchet.
- 26 L'organisation collective au sein de ces tiers-lieux est également un élément essentiel dans la construction de leur identité et de leur communauté. Comme le disent Eynaud et Carvalho de França Filho (2019), « *la perspective pertinente afin d'envisager le renforcement de la solidarité dans les organisations est du ressort d'une gouvernance démocratique* ». L'expérience de La Petite Rockette s'est développée progressivement au fil des années, grâce à un long processus de tâtonnements comme décrit par Ostrom (1998) pour définir leur mode de fonctionnement. Cette forme de *commoning* – au sens de la production de communs, et donc de la production des moyens et conditions de l'action commune (Eynaud et Laville, 2018) – a permis d'obtenir un système de gouvernance plus adaptatif, qui a accompagné la communauté dans les changements d'activités et d'organisation qu'elle a connus. À La Mine, le choix de gouvernance s'est plutôt porté sur un fonctionnement de type sociocratique. Ce système a notamment été sélectionné pour soulager les membres du conseil et les salariés occupant les postes de direction, face à des activités associatives chronophages. Il a permis également de mettre en place un fonctionnement basé sur la confiance (Ostrom, 1997) qui a soutenu le tiers-lieu tout en lui permettant de se développer rapidement. Si les faisceaux de droit sont plus restreints dans cette structure, la grande ouverture sur les droits d'accès et d'utilisation offre satisfaction à toutes les parties prenantes.
- 27 Les deux tiers-lieux-ressourceries présentés ici sont les fruits de différents processus expérimentaux, et évoluent encore aujourd'hui par de nouvelles expérimentations. Si ces processus impliquent une grande variété de méthodes et d'acteurs, nous allons voir à présent que les tiers-lieux favorisent les dynamiques « par le bas » et de mise en commun des connaissances et expériences produites.

2. Des tiers-lieux-ressourceries pour expérimenter en commun et par le bas

- 28 Si, comme dit précédemment, les tiers-lieux sont considérés comme des espaces d'expérimentation, cette affirmation recouvre des réalités très diverses. Cette deuxième partie va s'intéresser plus en détail à ce qu'impliquent les processus d'expérimentation au sein des tiers-lieux, et particulièrement dans le cadre de tiers-lieux-ressourceries qui abordent des sujets de transition écologique – par un autre rapport à la prévention et gestion des déchets – et sociale – en cherchant à créer des

communautés locales ancrées dans leur territoire. Avant d'analyser, au travers des exemples de La Mine et de La Petite Rockette, les méthodes dans lesquelles s'engagent ces structures pour expérimenter, nous allons revenir sur la dimension conceptuelle de l'expérimentation scientifique, ces évolutions, et nous proposerons ainsi, pour qualifier les processus mis en place au sein des tiers-lieux, le terme d'expérimentation populaire.

2.1. Des expérimentations « populaires » : une autre économie expérimentale

- 29 Dans ces activités d'innovation sociale¹⁴ se trouve un processus d'expérimentation qui résonne avec les enjeux et la démarche de la recherche-action, dans son acception ancienne qui est structurante de l'économie sociale dans l'esprit de Desroche (1976), comme dans une acception plus contemporaine intégrant différentes modalités d'interaction entre recherche académique et pratiques en lien avec une vision plurielle des formes de savoirs (Ballon *et al.*, 2019).
- 30 Le recours à un processus dans lequel il y a des expérimentations puis des retours d'expérience et de la réflexivité, voire des enquêtes menées avec les personnes impliquées, pose un défi à la recherche. C'est tout à fait notable dans le champ des sciences économiques. En effet, la montée en puissance de l'économie expérimentale en tant que méthode est manifeste¹⁵. D'ailleurs l'économie expérimentale, ou plutôt certains de ses promoteurs ont été tentés de l'imposer comme une sorte de doxa méthodologique (Coriat *et al.*, 2017). Un des points structurants des démarches d'économie expérimentale est le dispositif de contrôle, qui se traduit par une division du travail scientifique de telle façon que le contrôle est technique, distant (Labrousse, 2010) – et pour ainsi dire dépolitisé. La forme d'économie expérimentale qui s'impose et capte les fonds et l'attention de la décision publique est une forme descendante, dont les pratiques sont fondées sur une forte division du travail (internationale souvent), et qui *de facto* coupe les personnes impliquées de la construction des enquêtes et du retour d'expérience. La pratique de la randomisation contrôlée¹⁶ ne porte pas par elle-même une coupure entre communautés enquêtées et équipes scientifiques, mais les conditions de sa mise en œuvre de façon rationalisée y contribuent. L'objet n'est pas ici de poursuivre une critique de l'économie expérimentale, mais de souligner combien, en particulier dans le champ de l'économie sociale et plus largement des innovations sociales, l'expérimentation est une clé de l'action et la situation des tiers-lieux l'éclaire.
- 31 La notion d'expérience ou d'expérimentation n'a pas le même sens selon les dispositifs mis en œuvre. Dans les démarches de recherche-action, considérées dans une acception large intégrant différents protocoles, un point essentiel est qu'il ne s'agit pas pour un groupe exogène, professionnalisé dans la recherche, de mener une expérimentation « sur » un groupe social. L'expérimentation, et ses différentes formes de retour d'expérience, sont pensées et mises en œuvre en tant que dispositif de coproduction du savoir. C'est dans ce sens que les travaux du Lisra, notamment menés avec les biffins, ont donné lieu à une littérature dite de recherche-action situationnelle (Bazin, 2006). Au sens de Dewey (2006), le processus collectif de production de connaissances est une étape majeure d'un processus démocratique ou de démocratisation. Cette relation à la connaissance, à sa coproduction et à la réflexivité occupe ainsi une place singulière dans le champ de l'économie sociale. La coproduction du savoir en est une clé, tel que l'exprime Henri Desroche en lien avec les dispositifs d'éducation populaire qui

structurent pensée et action. C'est en ce sens que l'organisation de retours d'expérience, d'enquêtes¹⁷, et de multiples formes d'interactions réflexives¹⁸ occupent une place importante, pourtant non reconnue dans le champ de l'économie expérimentale (ou plus généralement d'une discipline expérimentale). Or, il s'agit d'expérimentations au sens substantif, certes parfois éloignées de l'économie en tant que discipline. Il ne s'agit aucunement ici de regarder de façon étendue l'ensemble des initiatives liant recherche et action¹⁹, il s'agit pour nous de souligner combien des expérimentations « populaires » peuvent apporter des savoirs situés. Et souvent, en particulier quand ils sont pensés (et financés) en amont, ces dispositifs de réflexivité et d'enquête vont introduire des modalités d'appropriation des connaissances. La volonté de réduire les coupures épistémiques entre monde de la recherche et monde pratique ne suffit bien sûr pas à lever les incompréhensions, à éluder l'acculturation (des deux composantes), voire à résoudre tensions et contradictions.

- 32 Nous proposons le terme d'expérimentation populaire afin de souligner la dynamique de réappropriation par les publics visés (*i.e.* par opposition à l'économie expérimentale pensée loin des populations visées). « Populaire » renvoie alors à la population engagée ou affectée, mais aussi à une démarche portée par la communauté, celle du tiers-lieu ou des tiers-lieux pour ce qui nous concerne. Au terme « populaire » pourrait être préféré « démocratique », en lien à un enjeu d'éducation populaire que porte l'économie sociale évoqué plus haut. L'enjeu du contrôle extérieur (*i.e.* dans le cas des pratiques randomisées) ou au contraire du contrôle par des personnes engagées n'est pas un simple supplément d'âme, c'est au cœur de la production des savoirs pour l'action. Soulignons aussi le caractère somme toute normal d'un dispositif qui expérimente et s'engage à un retour d'expérience. C'est en ce sens que l'on pourra aussi évoquer une expérimentation ordinaire, en lien avec des pratiques courantes, peu visibles, « normales » (Bartholeyns, 2010). C'est dans cette même acception que nous avons proposé la notion de « transition ordinaire » en référence notamment à la biodiversité ordinaire (Besançon *et al.*, 2021).

2.2. Tiers-lieux, réseaux et expérimentations populaires : un apport pour l'activité des ressourceries

- 33 Les expérimentations de tiers-lieux sont très diverses²⁰. Pouvant concerner les tiers-lieux en eux-mêmes, leur gouvernance, leur statut juridique, leur organisation, elles peuvent aussi se créer au sein des activités de la structure, autour de leurs sujets d'intérêt. Cette propension à l'expérimentation se révèle souvent dès les prémices du tiers-lieu : les fondateurs expérimenteront, souvent par tâtonnements, différentes conformations pour trouver la structure qui fonctionnera le mieux tout en répondant à leurs attentes. Aussi, certaines formes que peuvent prendre les tiers-lieux sont dédiées aux processus expérimentaux ; c'est le cas des *living labs*, ou « laboratoires vivants », qui visent – grâce à une méthodologie et un environnement de mise en situation – à répondre à une problématique sur un territoire (souvent la mise en place d'un nouveau service) en utilisant une approche participative incluant les usagers (Voilmy, 2016). Les *living labs* présentent ainsi un espace d'expérimentation populaire, où le cadrage de la problématique et la recherche de solutions se font en collaboration avec les futurs utilisateurs, et donc majoritairement par le bas.

- 34 Néanmoins, si les tiers-lieux sont prompts à expérimenter, l'analyse, la documentation, le suivi et la diffusion des données produites peuvent être difficiles à réaliser. Les raisons sont variées : méconnaissance des méthodes pour accomplir ce travail, activité trop longue et laborieuse – notamment pour des personnes souvent bénévoles et/ou non formées aux processus scientifiques –, absence ou méconnaissance de canaux de diffusion accessibles – tension vis-à-vis de l'absence de professionnalisation ou de moyens dans l'expérimentation ou la recherche-action.
- 35 Pour pallier cette difficulté, la mise en commun des moyens, connaissances et actions au travers de dynamiques en réseau est à même de permettre une meilleure valorisation des savoirs produits dans et par les tiers-lieux. Cette appétence des tiers-lieux à s'organiser en réseau ou à s'intégrer à des réseaux existants joue beaucoup sur leur aptitude à expérimenter, et organiser des formes de retour d'expérience dont les connaissances produites sont remobilisables par la suite. Ces réseaux peuvent être constitués sur la base d'un territoire – national, régional ou local – et/ou autour d'un sujet particulier – par exemple les fablabs. Certains réseaux ne se sont aussi pas en tant que tels formés autour des tiers-lieux, mais leur arrivée peut apporter de nouvelles dynamiques en leur sein. Les réseaux ont également un important poids politique, notamment pour faire valoir les spécificités des tiers-lieux auprès des institutions publiques et dans les politiques nationales.
- 36 Le format des tiers-lieux-ressourceries, associant espace de prévention et gestion des déchets, place marchande et lieu de sociabilité, est très récent – La Petite Rockette a en outre été parmi les premières, au début des années 2010. L'enjeu de l'association lors de sa transformation de squat en ressourcerie a été de conserver les éléments construisant son identité en parallèle de sa nouvelle activité. Le squat, animé par une communauté d'artistes et d'habitants, était perçu par ces derniers comme un espace de convivialité, de solidarité, d'éducation populaire et de créativité. Conserver ces paramètres en les intégrant à la ressourcerie a demandé un travail expérimental, d'autant plus que les membres de la communauté n'étaient pas formés ni familiers du fonctionnement d'une ressourcerie. Le résultat actuel est le fruit d'un travail progressif, avec la mise en place de projets successifs qui ont été expérimentés et greffés au fil des années dans un processus d'autoévaluation continu. La Mine présente une création moins organique : bien que le projet de départ ait été démarré par des acteurs de la société civile, le soutien des collectivités territoriales a fortement pesé dans son impulsion. Pour être sûr que le projet garde une dynamique « par le bas », les fondateurs ont donc mis en place des moments de travail collectif – par plusieurs séminaires – auxquels ont participé les habitants, notamment ceux qui s'étaient rassemblés autour du financement participatif.
- 37 Ouverte en 2016, La Mine a cependant pu profiter de l'expérience d'autres tiers-lieux-ressourceries tels que La Petite Rockette pour monter ce projet. C'est notamment au travers de réseaux dédiés aux ressourceries et recycleries que l'association arcueillaise a trouvé des retours d'expérience et des données utiles à son installation et son organisation. Ainsi le Réseau francilien des acteurs du réemploi (Refer), créé en 2014 – et dont La Petite Rockette est l'une des structures fondatrices –, est un organisme de référence pour les porteurs de projet de ressourceries en Île-de-France. Il soutient également la mise en place d'expérimentations chez ses membres pour développer et faire évoluer l'activité des ressourceries et recycleries, souvent en lien avec des

collectivités territoriales ou des institutions telles que l'Agence de la transition écologique (Ademe).

- 38 Le Réseau national des ressourceries et recycleries²¹ est une autre structure ressource majeure pour La Mine et La Petite Rockette. Les missions de ce réseau, fondé en 2000 par des ressourceries, des acteurs de l'économie sociale et solidaire et des collectivités territoriales, sont similaires à celles du Refer, mais est aussi effectué un travail d'observatoire des activités des ressourceries en France par la collecte des données de ses adhérents. Les chiffres récoltés – concernant les poids de collecte et de traitement réalisés dans chaque structure – participent aux chiffres nationaux de prévention et gestion des déchets. Tous les ans, La Mine et La Petite Rockette évaluent et fournissent leurs données au Réseau national des ressourceries et recycleries, et publient en ligne leur propre bilan : « *Cela a été un choix collectif [...] de mesurer nos actions et de les mettre en avant. Ça permet de mieux rendre compte de l'impact de la ressourcerie sur le territoire* » (coordinatrice, La Petite Rockette). Depuis 2017, le réseau national s'est également doté d'une plateforme de type wiki pour faciliter la collecte et la diffusion de savoirs sur le réemploi et le fonctionnement des ressourceries auprès des membres du réseau.
- 39 L'intégration de tiers-lieux-ressourceries dans ces deux réseaux a amené de nouvelles interrogations sur la place des ressourceries dans les territoires, notamment sur la dimension sociale qui s'y développe, tout en participant à la diffusion de ce format en inspirant les porteurs de projet. Néanmoins, les tiers-lieux-ressourceries (ou celles en projet) peuvent se rapprocher de réseaux spécifiquement dédiés aux tiers-lieux. Par son contact avec le réseau de tiers-lieux franciliens A+ C'est mieux !, La Mine a pu obtenir de l'aide dans sa participation à un appel à manifestation d'intérêt national spécifique aux tiers-lieux, Fabriques de territoire²², qu'elle a obtenue en 2021. Un des principaux points retenus dans son dossier a été son bon ancrage territorial, notamment auprès des habitants d'Arcueil.

Conclusion

- 40 Dans cette pluralité de formes d'expérimentations au sein des tiers-lieux, on repère notamment des tensions entre des lieux instituants, agissant par les marges dans des formes critiques, et des lieux institués, plus souvent portés par l'action publique, qui sont parfois insérés dans des dispositifs publics. Le recours à des pratiques d'expérimentation populaire ne pourra pas faire l'économie d'un travail sur les promesses et les ambitions de départ ; le retour d'expérience devant aussi traiter des écarts au projet. Si les méthodes d'économie expérimentale peuvent paraître techniques et loin des publics – technocratiques pourrait-on dire –, les expérimentations populaires pourraient ajouter un lien aux personnes engagées dans l'action ou attachées aux tiers-lieux. Une telle démarche ne pourra pas non plus faire l'économie des tensions qui s'expriment dans le processus d'institutionnalisation des tiers-lieux et dans ce qui devient une politique des tiers-lieux.
- 41 Les tiers-lieux-ressourceries apportent de nouvelles dynamiques entre les acteurs du tiers-secteur et les collectivités territoriales. Par l'hybridation de leurs activités et le caractère collectif de leur fonctionnement, ils permettent d'engager une valorisation du déchet en tant que ressource, mais également une valorisation sociale par un travail de gouvernance et des liens entre acteurs du territoire, tout en sensibilisant à un

changement des modes de consommation²³. Des expériences de gouvernance collective se multiplient, facilitées par les structures des tiers-lieux, espaces critiques des modes de fonctionnement dans lesquels ils s'insèrent et qu'ils visent à transformer. En cela ils résonnent avec une fonction critique des coopératives (Bodet et Lamarche, 2020), celles-ci ayant montré leur capacité à engendrer des formes nouvelles, quitte à être récupérées, voire dénaturées par la suite – la tension entre différents types de tiers-lieux, certains plus critiques, d'autres plus institués, en est peut-être un signal.

- 42 Par leur ancrage dans l'économie sociale, les tiers-lieux sont engagés dans des processus d'innovation sociale. Il est intéressant de voir le potentiel que recèlent ces expérimentations populaires, notamment en formalisant les démarches d'enquête et de retour d'expérience. Cela forme des avancées par les marges, par la critique des dispositifs en place et par un processus d'institutionnalisation en lien avec la commande publique. Finalement, pour reprendre un terme de Desroche, la clé est parfois plus dans le *processus* que dans le résultat ; remarque qui renvoie à la notion même de problématisation de Dewey, par laquelle les personnes engagées sont les mieux à même de définir les questionnements.

BIBLIOGRAPHIE

- Aguilera T., Bouillon F., 2013, « Le squat, un droit à la ville en actes », *Mouvements*, vol. 2, n° 74, p. 132-142, <https://doi.org/10.3917/mouv.074.0132>.
- Azam M., Chauvac N., Cloutier L., 2015, « Quand un tiers-lieu devient multiple. Chronique d'une hybridation », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 46, n° 2, p. 87-104, <https://doi.org/10.4000/rsa.1535>.
- Barbier R., 2002, « La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets », *Flux*, vol. 48-49, n° 2, p. 35-46, <https://doi.org/10.3917/flux.048.0035>.
- Béguin M., 2013, « L'histoire des ordures : de la préhistoire à la fin du dix-neuvième siècle », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 13, n° 3, <https://doi.org/10.4000/vertigo.14419>.
- Besançon E., Bodet C., Chemla P., Chochoy C., Fontaine G., de Grenier N., Lamarche T., Saniossian J., 2021, *Vers une transition ordinaire. Retour sur les trois universités éphémères du programme TACITE*, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02570154/file/TACITE_cit-in_Version%20graphique.pdf.
- Ballon J., Le Dilosquer P.-Y., Thorigny M. (dir.), 2019, *La recherche en action : quelles postures de recherche ?*, Reims, Épure – Éditions et Presses universitaires de Reims.
- Bartholeyns G., 2010, « Le paradoxe de l'ordinaire et l'anthropologie historique », *L'Atelier du Centre de recherches historiques*, vol. 6, <https://doi.org/10.4000/acrh.1928>.
- Bazin H. (dir.), 2006, *Espaces populaires de création culturelle. Enjeux d'une recherche-action situationnelle*, Paris, Injep, Les Cahiers de l'action, n° 5.
- Benelli N., Corteel D., Debary O., Florin B., Le Lay S., Rétif S., 2017, *Que faire des restes : Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*, Paris, Presses de Sciences Po.

- Blanc N., 2019, « From ordinary environmentalism to the public environment : theoretical reflections based on French and European empirical research », *Ecology and Society*, vol. 24, n° 3, <https://doi.org/10.5751/ES-11166-240333>.
- Bodet C., 2019, *Fabriquer l'égalité. Manifeste pour en finir avec le sexisme dans l'ESS*, Paris, L'Atelier.
- Bodet C., Lamarche T., 2020, « Des coopératives de travail du XIX^e siècle aux CAE et aux SCIC : les coopératives comme espace méso critique », *RECMA*, n° 358.
- Boespflug M., Carré C., Lamarche T., 2021, « Biodéchets : retour d'expériences de *commoning* autour du compostage de proximité », *Flux*, vol. 2-3, n° 124-125, p. 12-26, <https://doi.org/10.3917/flux1.124.0012>.
- Burret A., 2015, *Tiers-lieux... et plus si affinités*, Limoges, FYP Éditions.
- Cirelli C., Maccaglia F., Melé P., 2017, « "L'incinérateur est trop près, la poubelle trop loin" : gérer les déchets en régime de proximité », *Flux*, vol. 3-4, n° 109-110, p. 61-72, <https://doi.org/10.3917/flux1.109.0061>.
- Cléach O., Deruelle V., Metzger J.-L., 2015, « Les "tiers lieux", des microcultures innovantes ? », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 46, n° 2, p. 67-85, <https://doi.org/10.4000/rsa.1526>.
- Coriat B., Coutrot T., Eydoux A., Labrousse A., Orléan A., 2017, *Misère du scientisme en économie*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant, collection « Détox ».
- Corteel D., 2016a, « Requalifier les excédents de la société de consommation dans les organisations à but non lucratif », *Techniques & Culture*, Suppléments au n° 65-66, <http://journals.openedition.org/tc/8012>.
- Corteel D., 2016b., « Réemploi : le travail de requalification des déchets en questions », *Mouvements*, n° 3, p. 107-118, <https://doi.org/10.3917/mouv.087.0107>.
- Coutard O., 2010, « Services urbains : la fin des grands réseaux », in Coutard O., Lévy J.-P. (dir), 2010, *Écologies urbaines*, Paris, Economica/Anthropos, collection « Villes », p. 102-129.
- Desroche H., 1976, *Le projet coopératif. Son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Paris, Éditions ouvrières.
- Dewey J., 2006 (1938), *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF.
- Duflo E., 2009, *Expérience, science et lutte contre la pauvreté*, Paris, Fayard, collection « Collège de France ».
- Dumain A., Rocher L., 2017, « Des pratiques citoyennes en régime industriel : les courts-circuits du compost », *Flux*, vol. 2, n° 108, p. 22-35, <https://doi.org/10.3917/flux1.108.0022>.
- Endenburg G., 1998, *Sociocracy : The Organization of Decision Making : « no Objection » as the Principle of Sociocracy*, Vredenburg, Eburon.
- Eynaud P., Carvalho de França Filho G. (dir.), 2019, *Solidarité et organisation : penser une autre gestion*, Toulouse, Érès.
- Eynaud P., Laville J.-L., 2018, « Joining the commons with social and solidarity economy research. Towards the renewal of critical thinking and emancipation », *Revista de Economia Solidária*, n° 11.
- Festa D., 2016, « Les communs urbains. L'invention du commun », *Tracés. Revue de sciences humaines*, n° 16, p. 233-256.
- Gobert J., Deroubaix J.-F., 2021, « Réparer, recoudre, restaurer... Des collectivités locales en tâtonnement », *Géocarrefour*, vol. 95, n° 1, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.16518>.

- Jatteau A., 2013, *Les expérimentations aléatoires en économie*, Paris, La Découverte, collection « Repères », n° 629.
- Labrousse A., 2010, « Nouvelle économie du développement et essais cliniques randomisés : une mise en perspective d'un outil de preuve et de gouvernement », *Revue de la régulation*, n° 7, <https://doi.org/10.4000/regulation.7818>.
- Lallement M., 2015, *L'Âge du faire. Hacking, travail, anarchie*, Paris, Seuil, collection « La Couleur des idées ».
- Lefebvre H., 2009 (3^e édition), *Le droit à la ville*, Paris, Economica.
- Liefooghe C., 2018a, « Les tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion d'une utopie socio-économique », *Géographie, économie, société*, vol. 20, p. 3-61, <https://doi.org/10.3166/ges.20.2017.0028>.
- Liefooghe C., 2018b, « Le tiers-lieu, objet transitionnel pour un monde en transformation », *L'Observatoire*, n° 2, p. 9-11.
- Lipietz A., 2001, *Pour le tiers-secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment*, Paris, La Découverte/La Documentation française.
- Messal S., 2014, *La réanimation des objets mourants*, thèse de doctorat, anthropologie sociale et ethnologie, Aix-Marseille Université, Marseille, 380 p.
- Oldenburg R., 1989, *The Great Good Place : Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*, New York, Marlowe & Company.
- Ostrom E., 1998, « A Behavioral Approach to the Rational Choice Theory of Collective Action », *The American Political Science Review*, vol. 92, n° 1, p. 1-22.
- Rassat F., 2017, « Consommer local et s'inscrire dans un territoire. Les pratiques de réemploi et d'achat en ressourcerie », *Terrains & travaux*, vol. 2, n° 31, p. 87-108, <https://doi.org/10.3917/tt.031.0087>.
- Rassat F., 2020, *Le rôle des initiatives civiles de prévention des déchets dans la fabrique de la ville : l'exemple des lieux de réemploi*, thèse de doctorat, géographie, université de Paris, Paris, 381 p.
- Richez-Battesti N., Petrella F., Vallade D., 2012, « L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? », *Innovations*, n° 38, p. 15-36, <https://doi.org/10.3917/inno.038.0015>.
- Voilmy D., 2016, « Les living labs et la conception participative : l'exemple d'ActivAgeing », *Retraite et société*, n° 75, p. 125-136, <https://doi.org/10.3917/rs.075.0125>.
- VST, 2011, « Une déclinaison singulière du travail psychosocial : la zone d'apaisement », *VST - Vie sociale et traitements*, n° 111, p. 120-124.

NOTES

1. Les lieux étudiés ici étant deux ressourceries, nous garderons ce terme tout au long de l'article.
2. Aujourd'hui, le travail des chiffonniers/biffins est remis en avant grâce à des acteurs de terrain comme l'association Amelior ou le collectif Rues marchandes, notamment par des recherche-actions menées avec le Laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action (Lisra) (Bazin, 2006).

3. Les terrains de cet article reposent sur la thèse en cours de Marion Boespflug, portant sur les changements actuels du service public des déchets et ce qu'y apportent les tiers-lieux.
4. Les confinements ont ralenti l'enquête, du fait des fermetures temporaires et de la suspension de la plupart des activités collectives.
5. Rassat (2017) a aussi étudié la Petite Rockette. Notre enquête complète ainsi la sienne en apportant un nouvel angle d'approche qui n'était pas l'objet de cette thèse, celui des tiers-lieux.
6. La valorisation d'un objet peut concerner sa réparation, son nettoyage, sa transformation sous une nouvelle forme et/ou pour une nouvelle fonction, et/ou sa mise en scène dans le cadre de la vente.
7. Les fablab (pour *fabrication laboratories*) ou « espaces de fabrication numérique » sont des lieux mettant à disposition des outils de fabrication (imprimante 3D, découpeuse laser, etc.), et permettant l'apprentissage et le partage de connaissances sur la réparation, la conception et la fabrication d'objets (Lallement, 2015).
8. Site internet de La Mine, décembre 2020 (<https://ressourcerie-la-mine.com/>).
9. Oldenburg caractérise l'ambiance joyeuse d'un tiers-lieu comme l'un des éléments essentiels à son existence. Elle rend le lieu « séduisant » et y définit un « terrain de jeu » où des individus habituellement séparés sont réunis autour de « règles de jeu » communes. L'expérience inhabituelle et agréable qui en ressortira donnera envie de se réunir à nouveau en ce lieu : « *The urge to return, recreate, and recapture the experience is there. [...] The third place exists because of that urge* » (Oldenburg, 1989 : 38).
10. La Mine est ouverte au public du mercredi au samedi, sauf en cas d'événements programmés.
11. Qui a été très affectée par les confinements et restrictions de rassemblement dus à l'épidémie de Covid-19 de 2020 et 2021, et reprend progressivement.
12. Ce point, demandant une analyse plus poussée, sera développé plus en détail dans la thèse de Marion Boespflug.
13. Quarante-quatre salariés à la fin de 2021, avec un quart de CDI, une majorité de contrats aidés « Parcours emploi compétences », et six personnes en contrat d'insertion.
14. Cette expression se place ici dans le champ de l'ESS, et peut être vue comme « *une réponse créative à des besoins sociaux non satisfaits* » (Richez-Battesti *et al.*, 2012) dans des processus engageant notamment des dynamiques par le bas (implication des (futurs) usagers, gouvernance partagée, etc.).
15. On ne revient pas ici sur la trajectoire de l'essor de l'économie expérimentale (pour un panorama, voir Jatteau, 2013), ni sur les travaux les plus marquants, ceux du J-PAL (cf. Duflo, 2009) et leur reconnaissance internationale.
16. On parle de « randomisation » pour les expériences contrôlées qui sélectionnent aléatoirement des populations (écoles ou villages) pour participer à un programme évalué (par exemple effet d'un repas gratuit sur le taux de scolarisation). Le groupe des populations *traité* sera statistiquement similaire au groupe *non traité*, la différence statistique entre groupes est alors interprétée comme une preuve de l'effet causal de l'intervention (Jatteau, 2013).

17. Voir par exemple le dispositif Fabriquer l'égalité (<http://manufacture.coop/wiki-fabriqueequalite/>), recherche-action sur l'égalité femmes-hommes dans les coopératives, et son ouvrage-manifeste (Bodet, 2019). Voir aussi *Revenus et temps de travail* chez Coopaname et Oxalis (<https://www.coopaname.coop/actualite/revenus-temps-travail-chez-coopaname-oxalis>).

18. Voir par exemple les démarches liant environnementalisme ordinaire et action collective (Blanc, 2019) ou encore les universités éphémères qui mènent à travailler la notion de « transition ordinaire » (Besançon *et al.*, 2021).

19. On pourra se reporter à titre d'exemple à la variété des « expérimentations démocratiques pour la transition écologique » (2017-2021), programme piloté par le GIS Démocratie-participation (<https://citin.hypotheses.org/>) ou aux expérimentations qui portent sur les modèles de rémunération par la contribution en situation de coopération sur lesquels revient le *Cahier de recherche Catalyst* n° 1 (février 2021) (https://anis-catalyst.org/wp-content/uploads/sites/48/2021/03/numero1_lq.pdf).

20. On pourra citer notamment la récente initiative « Labo des Tiers-Lieux » qui est portée par l'association nationale France Tiers Lieux et financée par l'Agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT), <https://tierslieux.anct.gouv.fr/fr>.

21. Anciennement Réseau national des ressourceries.

22. Cet appel à manifestation d'intérêt a été mis en place par l'ANCT en 2018 dans un objectif de développement des tiers-lieux au niveau national dans les espaces ruraux et les territoires urbains défavorisés. Il permet aux tiers-lieux labellisés d'accéder à un financement sur trois ans (<http://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/fabriques-de-territoire-582>).

23. Même si, par l'aspect marchand de l'activité de ressourcerie et les bas prix pratiqués, des comportements d'achats compulsifs peuvent être observés (Rassat, 2017).

RÉSUMÉS

Dans une dynamique « par le bas » et à une échelle locale, des structures du tiers-secteur mettent en place des services autour du réemploi, de la réutilisation et de la réparation des objets, présentés comme des alternatives au modèle de gestion des déchets en place et impliquant souvent la recherche d'une gouvernance collective. De nouveaux acteurs se mêlent au service public, créant de nouvelles interactions avec celui-ci. Parmi ces initiatives, des tiers-lieux se construisent sous la forme de ressourceries, présentant des modèles expérimentaux et hybridés. Cet article s'interroge sur les apports de leurs expérimentations dans l'activité des ressourceries, ainsi que sur les processus d'expérimentation et la place qu'y prennent les tiers-lieux.

In a bottom-up dynamic and at a local level, third sector organisations develop services promoting the reuse and repair of second-hand objects. They are seen as an alternative to the dominant model and often involve the exploration of collective governance. New operators are joining the public service, generating new types of interaction with it. Among these projects,

third places are emerging in the form of second-hand shops, or « ressourceries », creating experimental and hybrid models of them. This article explores the contributions of their experimentations in the « ressourcerie » activity. It also reviews the experimentation processes and the place that third places take in them.

INDEX

Mots-clés : service public, gestion des déchets, tiers-lieux, ressourceries, expérimentations, communs

Keywords : public service, waste management, third places, second-hand shops, experimentation, commons

AUTEURS

MARION BOESPFLUG

Marion Boespflug est doctorante en géographie, elle étudie les processus de transformation du service public des déchets en milieu urbain, et s'intéresse aux apports des tiers-lieux dans cette transformation.

Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR 7533 Ladyss
mboespflug@univ-paris1.fr

THOMAS LAMARCHE

Thomas Lamarche est professeur des universités en sciences économiques. Il s'intéresse à l'émergence de nouveaux modèles économiques résistants à la crise et à la façon dont se construisent certains espaces disposant d'autonomie au sein du capitalisme.

Université Paris Cité, directeur de l'UMR 7533 LADYSS
thomas.lamarche@u-paris.fr